

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITÉ SYNDICAL
SIOM DE LA VALLÉE DE CHEVREUSE
SEANCE DU 21 SEPTEMBRE 2020**

Délibération n° :

DL 51/2020

Objet :

Désignation du ou des
représentants du SIOM
au sein de la SEML
« SIGEIF MOBILITES »

L'an deux mil vingt,

Le lundi 21 septembre 2020,

Les membres du Comité syndical, légalement convoqués individuellement par écrit, se sont réunis au siège du Syndicat, sous la présidence de Monsieur Jean-François VIGIER, Président du SIOM,

- Mme ARNOULD Laure (suppléante - CCHVC)
- Mme BERT (titulaire - CPS)
- Mme BEAN (titulaire - CPS)
- M. BIZEBARD (suppléant - CPS)
- M. CAHAREL (titulaire - CPS)
- M. CAMBON (titulaire - CPS)
- M. CARRE (titulaire - CPS)
- M. CAUCHETIER (titulaire - CPS)
- M. CORDIER (titulaire - CPS)
- Mme DA COSTA FERNANDES (titulaire - CPS)
- M. DEBRAS (titulaire - CPS)
- M. DELAGNEAU (titulaire - CPS)
- M. DIDIN (titulaire - CPS)
- Mme DUMAS (titulaire - CPS)
- M. ESCANDE (suppléant - CPS)
- M. FONTENAILLE (titulaire - CPS)
- M. GARSUAULT (titulaire - CPS)
- Mme GELOT (titulaire - CPS)
- M. GILBON (titulaire - CPS)
- M. GLEIZE (titulaire - CPS)
- Mme HERY LE PALLEC (titulaire - CCHVC)
- M. JEANNOT (suppléant - CPS)
- M. LECLERC (titulaire - CPS)
- Mme MAIMOUN (titulaire - CPS)
- M. MONTAGNON (titulaire - CCHVC)
- M. PROUST (titulaire - CPS)
- M. SAUSSOL (titulaire - CPS)
- M. TRICKOVSKI (titulaire - CPS)
- Mme VALOT (titulaire - CPS)
- M. VIGIER (titulaire - CPS)
- M. VIVIEN (titulaire - CPS)

Avaient donné pouvoir :

- M. TRAMONI (titulaire - CPS) a donné pouvoir à Monsieur LECLERC (titulaire - CPS)

Absents excusés :

M. AMBROISE (titulaire - CPS) représenté par M. JEANNOT (suppléant - CPS) ;
M. BAY (titulaire - CCHVC) représenté par Mme ARNOULD (suppléante CCHVC) ;
Mme BERCHON (titulaire - CPS) ; M. BERTIAUX (titulaire - CPS) représenté par
M. ESCANDE (suppléant - CPS) ; M. BERVEILLER (titulaire - CPS) représenté par
M. BIZEBARD (suppléant - CPS) ; M. BLIN (titulaire - CPS) ; M. DOBIGNY
(titulaire - CPS) ; Mme HAMON (titulaire - CPS) ; M. LARDIERE (titulaire - CPS)
; M. LANGLOIS (titulaire - CPS) ; M. MAJEUX titulaire - CPS) ; Mme LECLERCQ
(titulaire - CPS) ; M. PANDZOU (titulaire - CPS) ; Mme PERIS (titulaire -CCHVC)

Le quorum étant atteint l'assemblée peut valablement délibérer.

Monsieur Jean-Jacques DEBRAS est désigné, à l'unanimité, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

**DATE DE
CONVOCAION**

Le 08/09/2020

EN EXERCICE : 42
PRESENTS : 31
VOTANTS : 32

Délibération DL51/2020
Désignation du ou des représentants du SIOM au sein de la
SEML « SIGEIF MOBILITES »

Le comité syndical,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code du Commerce,

Vu le Code Général des Impôts et notamment son article 1042 II disposant que les acquisitions d'actions réalisées par les communes, les départements, les régions et leurs groupements dans le cadre de l'article L. 1522-1 du code général des collectivités territoriales ne donnent lieu à aucune perception au profit du Trésor, sous réserve que la décision de l'assemblée délibérante compétente pour décider de l'opération fasse référence à la disposition législative en cause et soit annexée à l'acte,

Vu la délibération DL 32/2017 du 21 juin 2017 relative à l'entrée du SIOM dans le capital de la SEML Sigeif Mobilités,

Vu la note de présentation,

Considérant la nécessité pour le SIOM d'être représenté aux assemblées des actionnaires de la SEML,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Désigne Monsieur LARDIERE Christian** comme représentant permanent à l'assemblée générale des actionnaires de la SEML « Sigeif Mobilités »,
- **Désigne Monsieur LARDIERE Christian** comme représentant à l'assemblée spéciale des actionnaires non représentés directement au Conseil d'administration de la SEML « Sigeif Mobilités »
(n.b. il peut s'agir de la même personne pour les deux assemblées)

Fait à Villejust,
Pour extrait conforme

Le Président

Jean-François VIGIER

Pièce transmise en Préfecture le : **30 SEP. 2020**
Affichée le : **30 SEP. 2020**

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION PAR LA PREFECTURE

Organisme : SIOM de la vallée de Chevreuse

Utilisateur : Bruneau

Paramètre de la transaction:

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	DL51_2020
Date de la décision:	2020-09-21 00:00:00+02
Objet:	Désignation du ou des représentants du SIOM au sein de la SEML « SIGEIF MOBILITES »
Classification matières/sous-matières:	5.3
Identifiant unique:	091-200062321-20200921-DL51_2020-DE

Fichier de vie de la transaction

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
<i>nom de métier:</i>		
091-200062321-20200921-DL51_2020-DE-1-1_0.xml	text/xml	1032
<i>nom original:</i>		
dl51.pdf	application/pdf	138717
<i>nom de métier:</i>		
99_DE-091-200062321-20200921-DL51_2020-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	138717
<i>nom original:</i>		
note présentation dl51.pdf	application/pdf	68019
<i>nom de métier:</i>		
99_DE-091-200062321-20200921-DL51_2020-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	68019

Cycle Contenu dans l'archivage

Etat	Date	Message
Posté	30 septembre 2020 à 11h20min11s	Dépôt initial
En attente de transmission	30 septembre 2020 à 11h25min02s	Accepte par le TdT : validation OK
Transmis	30 septembre 2020 à 11h25min09s	Transmis au MIAT
Acquittement reçu	30 septembre 2020 à 11h30min56s	Recu par le MIAT le 2020-09-30